



Recherche et développement durable : le CNRS s'engage

18^{ème} école inter-organismes - QuaRES

14 septembre 2020

CNRS – DGDS & MPR

Recherche et développement durable : le CNRS s'engage

- 1. Le CNRS: un organisme national de recherche**
- 2. Une dynamique à tous les niveaux**
- 3. Le lancement de la démarche DD au CNRS**
- 4. Une feuille de route co-construite**
- 5. Une organisation qui se structure**
- 6. Les actions déjà menées**
- 7. Une réflexion en collaboration avec nos partenaires**



**1.
Le CNRS: un organisme
national de recherche**

Présentation du CNRS



Carte d'identité

Le Centre national de la recherche scientifique est un organisme public de recherche pluridisciplinaire placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

3,4
milliards
d'euros de
budget

32 000
personnes au
service de la
recherche

**Plus de
1100**
laboratoires
de recherche
en France et à
l'étranger

Une mission qui se décline en cinq axes

1. Faire de la recherche

Le CNRS mène « toutes les recherches présentant un intérêt pour l'avancement de la science ainsi que pour le progrès économique, social et culturel du pays ». Orientée vers le bien commun, cette approche de la recherche est multidisciplinaire, tournée vers le long terme et ouverte sur l'inconnu.

2. Valoriser les résultats

3. Partager les connaissances

4. Former par la recherche

5. Contribuer à la politique scientifique

La recherche au CNRS

Plus de 1000 laboratoires

Les laboratoires du CNRS sont les « briques de base » de l'établissement. Ce sont pour la plupart des unités mixtes de recherche, associant des partenaires académiques (universités, écoles, autres organismes de recherche) et industriels.

Organisation en 10 instituts



- Biologie
- Chimie
- Ecologie et environnement
- Homme et société
- Ingénierie et systèmes
- Mathématiques
- Nucléaire et particules
- Physique
- Sciences de l'information
- Terre et Univers

L'interdisciplinarité, aiguillon de nouvelles approches

La rencontre des disciplines, fait avancer la science. De nouveaux concepts, méthodes et solutions innovantes sont issus de ces coopérations interdisciplinaires, parfois entre des disciplines a priori éloignées comme la physique et la philosophie.

Une organisation centrale et déconcentrée



Le CNRS
Organigramme

Entités rattachées

Direction de la communication (DIRCOM)

Mission pour la place
des femmes au CNRS (MPDF)

Fonctionnaire de sécurité
de défense (FSD)

Délégation à la protection
des données (DPD)

Direction de l'audit interne (DAI)

Comité d'éthique (COMETS)

Médiatrice

Référent déontologue / Lanceur d'alerte

Référent intégrité scientifique

Comité pour l'histoire

Conseil d'administration (CA)

Conseil scientifique (CS)

Comité national de la
recherche scientifique (CoNRS)

Fondation CNRS

CNRS Éditions

Présidence-direction générale

Cabinet/Affaires publiques

Direction générale déléguée à la science (DGDS)

Directions fonctionnelles et autres entités rattachées à la DGDS

Direction Europe de la recherche
et coopération internationale (DERCI)

Direction de l'information scientifique
et technique (DIST)

Direction d'appui aux partenariats publics
(DAPP)

Mission pour les initiatives transverses
et interdisciplinaires (MITI)

Comité Très grandes infrastructures
de recherche (TGIR)

Mission calcul-données (MICADO)

Secrétariat général du Comité national (SGON)

Direction générale déléguée aux ressources (DGDR)

Directions fonctionnelles et autres entités rattachées à la DGDR

Direction des ressources humaines (DRH)
Directrice déléguée aux cadres supérieurs (DDCS)

Direction de la stratégie financière,
de l'immobilier et de la modernisation (DSFIM)

Direction des comptes et de l'information financière
(DCIF)

Direction des affaires juridiques (DAJ)

Direction des systèmes d'information (DSI)

Direction de la sûreté (DIRSU)

Mission pilotage et relations avec les délégations
régionales et les instituts (MPR)

Pôle santé et sécurité au travail :
Coordination nationale de médecine de prévention
(CNMP)
Coordination nationale de prévention et de sécurité
(CNPS)

Direction générale déléguée à l'innovation (DGDI)

Direction fonctionnelle et autre entité rattachée à la DGDI

Direction des relations avec
les entreprises (DRE)

CNRS Innovation

Instituts

Délégations régionales

Unités



Le CNRS et les ODD



LE CNRS

ET LES OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
À L'HORIZON 2030



Le CNRS accompagne la dynamique mondiale sur les objectifs de développement durable en par la connaissance, l'innovation et les partenariats.

Task Force « CNRS Agenda 2030 »

Une Task Force « CNRS Agenda 2030 » est constituée auprès de la direction du CNRS pour traduire en questions scientifiques l'agenda politique, promouvoir les découvertes et valoriser les innovations qui s'inscrivent dans les Objectifs du développement durable (agenda2030@cns.fr)

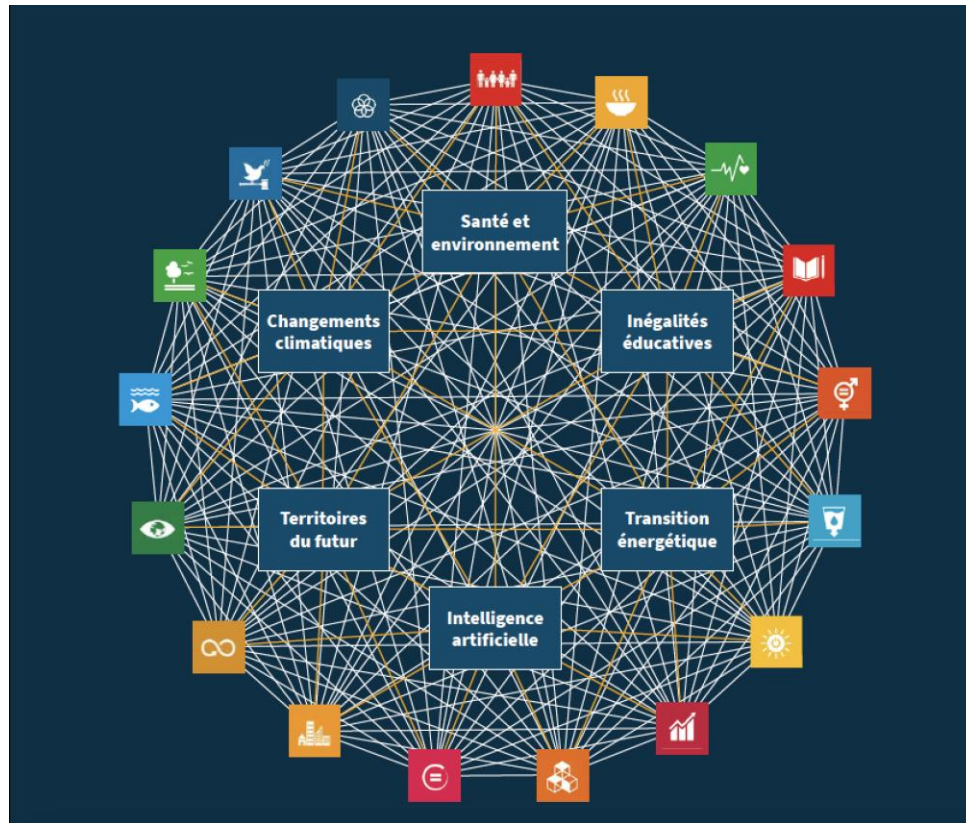


Le CNRS et les ODD



LE CNRS

ET LES OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
À L'HORIZON 2030



A microscopic image of plant tissue, likely a leaf cross-section, showing a network of veins and cells. The image is overlaid with a semi-transparent blue layer. The text is positioned on the left side of this blue layer.

2.

Une dynamique à tous les niveaux

Les objectifs de développement durable



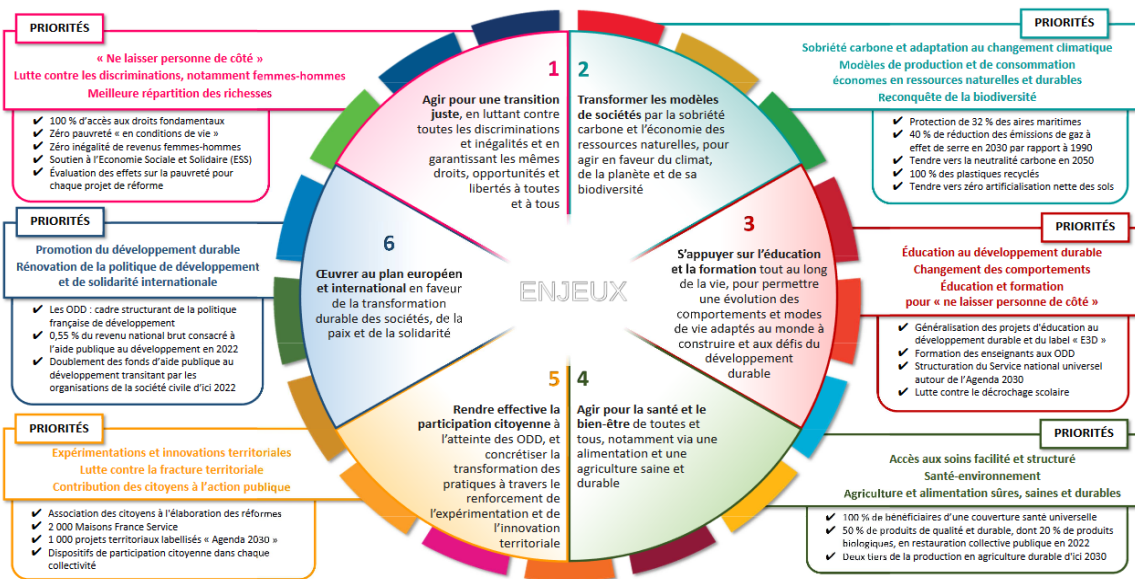
17 objectifs pour transformer notre monde

Les objectifs de développement durable sont un appel à l'action de tous les pays – pauvres, riches et à revenu intermédiaire – afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète. Ils reconnaissent que mettre fin à la pauvreté doit aller de pair avec des stratégies qui développent la croissance économique et répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement.

Les Nations-Unies ont promu 17 objectifs pour le développement durable qui ont été déclinés en une feuille de route de mise en œuvre pour la France

Agenda 2030 – La France engagée

ENJEUX & PRIORITÉS



MISE EN ŒUVRE

Une communauté d'acteurs engagée pour l'Agenda 2030

10 coalitions thématiques multi-acteurs

- ✓ Sensibilisation et formation des citoyens et des acteurs
- ✓ Intégration des ODD dans les dynamiques territoriales
- ✓ Prise en compte des ODD dans les stratégies d'entreprises
- ✓ Plan d'action « Science au service des ODD »

- ✓ Mobilisation des ODD dans la conception des réformes
- ✓ Développement du « budget vert » de l'État
- ✓ « Service public exemplaire » aligné sur l'Agenda 2030
- ✓ Suivi des indicateurs nationaux de l'Agenda 2030

L'Agenda 2030 : référentiel du développement durable en France

Suivi de la mise en œuvre

* ODD : Objectifs de développement durable * E3D : Établissement en Démarche globale de Développement Durable

Une feuille de route nationale

Une dynamique européenne

La Semaine Européenne de Développement Durable (SEDD),
une initiative pour faciliter l'organisation d'activités qui
promeuvent le développement durable
et
rendre ces contributions visibles sur une plateforme
commune.

FACTS

231 INITIATIVES



MESRI et autres établissements

Constitution d'un Groupe de Travail « Recherche » dans le cadre de la feuille de route nationale pour la mise en œuvre des Objectifs Développement Durable à la demande du MESRI du 8 octobre 2018 .

Ce GT a mis en exergue :

- l'importance des nouvelles technologies pour transformer la société,
- l'importance des sciences humaines et sociales pour analyser les évolutions des prises de consciences et des comportements individuels et collectifs,
- l'efficacité d'ensemble des politiques ODD, en s'appuyant notamment sur les sciences du comportement.



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Direction générale de la
recherche et de l'innovation

Le Directeur Général

Affaire suivie par

Patrick MONFRAY
☎ 01 55 55 87 45

Service de la stratégie
de la recherche
et de l'innovation

Mil
patrick.monfray@
recherche.gouv.fr

1, rue Descartes
75231 Paris Cedex 05

Paris, le

Le Directeur Général - 8 OCT. 2018

à

Messieurs les Présidents des Alliances
Monsieur le Président de la Conférence des
Présidents d'Université
Madame la Présidente de la Conférence des
Grandes Ecoles
Monsieur l'Administrateur général du CEA
Monsieur le Président du CNRS
Monsieur le Président de l'INRA
Monsieur le Président de l'INRIA
Monsieur le Président de l'INSERM

Objet : Constitution du Groupe de Travail « Recherche » dans le cadre de la feuille de route nationale pour la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable

Dans le cadre de l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies à l'horizon 2030¹, une feuille de route de mise en œuvre par la France a été lancée au printemps 2018. Le Premier ministre a appelé à la mobilisation de tout le gouvernement, dont le Ministère de l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation (MESRI). Le sommet 2019 des Nations Unies a pour objectif la révision des ODD à 4 ans. Le Président de la République y présentera la feuille de route française.

La feuille de route² doit prévoir la mise au point des outils et des leviers, dont pourront se saisir l'ensemble des acteurs, pour renforcer notamment la synergie entre l'Agenda 2030 et l'Accord de Paris sur le Climat, et plus globalement assurer la cohérence des politiques et des actions de la France en faveur du développement durable, sur le plan national comme international.

Ceci concerne l'ensemble des secteurs, notamment la santé, l'énergie, l'environnement, le numérique et les dimensions économiques, sociales et humaines.

¹ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>

² <https://www.agenda-2030.fr/agenda2030/situation-de-la-france-21#scrollNav-2-1>

Les 20 mesures SPE (le plan Services publics écoresponsables)

MIEUX SE DÉPLACER

1 À compter de juillet 2020 - Un forfait mobilité durable de 200 € disponible pour les agents de la fonction publique d'État se rendant au travail à vélo ou en covoiturage.

2 2020 - Le covoiturage lors des trajets quotidiens domicile-travail sera encouragé par des partenariats avec les acteurs du secteur. Une solution ouverte aux employeurs publics comme privés sera proposée.

En région Auvergne Rhône Alpes, les 200 000 agents de l'État ont été invités à télécharger l'application Karos sur leur smartphone et à covoiturer. Une vingtaine de sites ont été définis dans les villes de Valence, Bourg-en-Bresse, Le Puy et Privas. Ce service permet la fourniture d'une preuve de covoiturage et propose une «garantie de retour» aux covoiturés.

3 2020 - Un logiciel de gestion du covoiturage pour les déplacements professionnels, commun à l'ensemble des administrations, sera mis en place.

4 À compter de juillet 2020 - Tous les nouveaux véhicules des ministres, secrétaires d'État et préfets, et au moins 50 % des véhicules de fonction acquis par les services de l'État et de ses établissements publics devront être électriques ou hybrides rechargeables (cela

ne s'appliquera pas aux services d'intervention, notamment véhicules blindés).

5 À compter de janvier 2021 - Les ministères financieront des projets de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à hauteur des émissions générées par les déplacements aériens de leurs agents. La voie aérienne est autorisée lorsque le temps de trajet par voie ferroviaire est supérieur à 4 h, ou 6 h aller-retour dans une même journée. Certains services spécifiques bénéficieront d'exception (armées...).

6 Des places de stationnement sécurisées pour les vélos des agents dans tous les parkings de l'État. Les sites accueillant du public devront également disposer de places de stationnement pour vélos.

7 Au cours de l'année 2020, une solution de visio-conférence mise à disposition de l'ensemble des agents de l'État pour réduire leurs déplacements.

8 D'ici fin 2021 - Au moins 500 bornes supplémentaires de recharge pour véhicules électriques seront installées dans les sites de l'État.

MIEUX GÉRER LES RESSOURCES

9 À compter de juillet 2020 - L'État s'engage à proposer systématiquement son matériel aux associations et acteurs de l'économie sociale et solidaire lors de remplacements. Les échanges de biens et dons aux associations sont favorisés par une plateforme dédiée.

10 À compter de juillet 2020 - L'État n'achètera plus de plastique à usage unique pour une utilisation sur les lieux de travail et dans les événements qu'il organise.

L'université de Lorraine a basculé depuis le début de l'année, pour les réunions de service, d'un système de gobelets en carton jetable à un système de verres lavables en verre. L'équipement progressif des salles représente un volume de 1000 verres. Le lavage de la vaisselle de réunion est assuré par l'achat d'un lave-verres sur chaque site. Par ailleurs l'université a proposé aux agents d'adhérer à un pacte écologique en achetant des gourdes à prix réduit.

11 À compter de mars 2020 - L'État utilisera systématiquement du papier recyclé ou,

La direction de l'environnement, de l'aménagement, et du logement de Guyane a établi un partenariat depuis 2014 dans le cadre de l'opération Recycl'ordi pour reconditionner et prêter ou revendre le matériel informatique obsolète ou hors d'usage à un prix adapté pour des personnes à faibles ressources, qui ont pu bénéficier ainsi de près de 200 ordinateurs.

à défaut, du papier issu de forêts gérées durablement.

12 D'ici juillet 2020 - Développement d'une stratégie de réduction de l'empreinte carbone du numérique public, comprenant notamment la sensibilisation des agents aux éco-gestes numériques et l'achat de matériel reconditionné.

13 À compter de janvier 2021 - Des critères prenant en compte le risque de déforestation seront intégrés aux appels d'offre publiés par l'État. Des clauses-typées seront rédigées pour accompagner les acheteurs publics.

MIEUX SE NOURRIR

14 À compter de juillet 2020 et lors du renouvellement des marchés - L'État et ses établissements publics s'approvisionneront en produits de qualité et durable dans leurs services de restauration collective, lors du renouvellement des marchés (au moins 50 % dont au moins 20 % issus de l'agriculture biologique), lui favorisant la qualité et la diversité des apports en protéines.

MIEUX PROTÉGER LA SANTÉ ET LES ÉCOSYSTÈMES

15 À compter de juillet 2020 - Arrêt de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, forêts, voiries et promenades, que ces lieux soient ou non ouverts au public.

MIEUX SE CHAUFFER

16 À compter de mars 2020 - L'achat de nouvelles chaudières au fioul ou la réalisation de travaux lourds de réparation sur ces chaudières sont interdits. Elles seront supprimées d'ici 2029 (des délais additionnels seront prévus pour les ministères de l'Intérieur et des Armées).

17 À compter de mars 2020 - 20 millions d'euros destinés à la mise en place de travaux simples de réduction de la consommation d'énergie, au titre d'un programme d'actions sur les immeubles de l'État.

18 Au cours de l'année 2020 - Un outil de suivi de consommation des fluides (eau et énergie) permettra d'obtenir une cartographie énergétique fiable de l'immobilier de l'État et d'optimiser sa facture énergétique. La carte

des bâtiments propriété de l'État sera publiée en open data, en précisant sa surface et le type d'énergie pour son chauffage.

19 D'ici juillet 2020 - Une campagne de sensibilisation des agents de la fonction publique sera diffusée auprès de l'ensemble de l'administration de l'État, afin de développer les comportements autonomes et responsables.

20 2022 - Dans le cadre du Grand Plan d'investissement, et sur 39 cités administratives emblématiques de la présence de l'État dans les territoires, l'État se fixe des objectifs de réduction de deux tiers de la facture énergétique et de 50 % des émissions des gaz à effet de serre, à l'horizon de la livraison de ces chantiers, prévue en 2022.

La Conférence des grandes écoles (CGE) et la conférence des présidents des universités (CPU)

Acteurs majeurs dans le domaine du développement durable depuis plusieurs années. Elles sont notamment à l'origine de plusieurs réalisations :

- **Référentiel d'auto-évaluation pour la mise en place d'une démarche de DD&RS**
Avec la refonte de l'axe recherche lancée mi 2018
- **Label DD&RS basé sur le référentiel**
Lancé en octobre 2015
- **Guide pour l'ESR**
Rédigé en juin 2018, guide consacré aux métiers de l'ESR et à leurs relations aux ODD.



1. L'auto-évaluation sur les 5 niveaux d'un axe

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5
Prise de conscience	Initiation	Conformité aux objectifs du canevas plan vert	Maîtrise	Exemplarité
Prise de conscience du DD Réflexion en cours Aucune formalisation enjeux du Plan Vert	Début d'état des lieux et de mise en	Conformité à la législation, dont les	Processus d'amélioration continue Début d'innovation Recherche d'efficience PDCA Revue documentaire Indicateurs et docs	Excellence Innovation Reconnaissance par les pairs Pratiques reconnues Indicateurs de performance partout



Exemples d'initiatives de chercheurs

ATelier d'ÉCOlogie POLitique (ATECOPOL)

atecopol.hypotheses.org

créé à l'automne 2018

Composé de chercheur.es d'une très grande variété de disciplines et de quasiment tous les établissements de recherche du site toulousain.

Travailler ou réfléchir aux multiples aspects liés aux bouleversements écologiques.

Œuvrer aux moyens de réorienter notre trajectoire en changeant en profondeur les modes de fonctionnement socio-économiques actuels.



labos1point5.org

Texte fondateur publié dans Le Monde du 19 mars 2019

Collectif de membres du monde académique, de toutes disciplines et sur tout le territoire, partageant un objectif commun: mieux comprendre et réduire l'impact des activités de recherche scientifique sur l'environnement, en particulier sur le climat.

Facteurs convergents vers une action nationale

- Un contexte national et international
- Des sollicitations de chercheurs
- Des initiatives locales
- Souhait du CNRS d'être un acteur de l'ESR pour le Développement durable



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie



3.

**Le lancement de la
démarche DD au CNRS**

Constitution d'un groupe de réflexion : « Les pratiques de la recherche et le développement durable »

Objectifs

- Explorer les actions en lien avec le DD dans l'écosystème de l'ESRI ;
- Proposer des axes, des initiatives qui permettraient de favoriser la compatibilité des activités de la recherche avec le développement durable ;
- Identifier comment le CNRS peut intervenir et devenir un acteur du développement durable dans l'écosystème de l'ESR.

Composition du groupe

- Virginie Boulanger (Pilote MPR)
- Présidence
- Laboratoires issus de trois instituts scientifiques (INSU – INC – INSB)
- Direction de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation – expertise immobilière et achat
- Direction de la communication
- Direction des ressources humaines
- Direction des systèmes d'information

Juin 2019

Les premières propositions

1. Réaliser un état des lieux sur la compatibilité des métiers de la recherche avec le DD
2. Réaliser un état des lieux sur les fonctions support et les bâtiments gérés par le CNRS : bâtiments, restauration collective, impact des serveurs
3. Elaborer un rapport de préconisations pour la direction générale
4. Mettre en visibilité et promouvoir les projets en lien avec le développement durable
5. Mettre en place un comité développement durable

Organisation d'une journée dédiée aux initiatives sur le développement durable

182

Participants



Objectifs

- Mettre en visibilité des initiatives locales ;
- Echanger autour des actions portées par d'autres acteurs de l'ESRI ;
- Faire connaître les actions institutionnelles en cours ;

Conclusion et perspectives

- Volonté du CNRS de s'engager dans une démarche DD ;
- Enquête auprès des participants pour enrichir les axes de la feuille de route du CNRS.



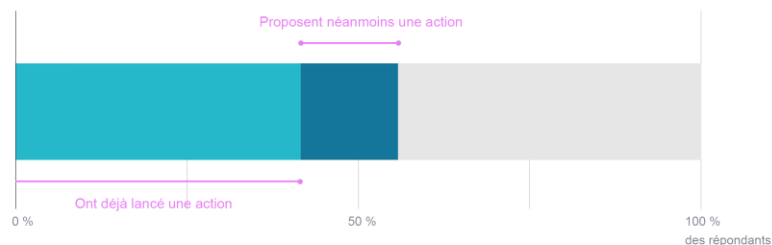
Grande enquête auprès des participants

Remontée de 4 grands axes prioritaires:

1. Porter une politique institutionnelle
2. Devenir un acteur engagé en termes de développement durable au sein de la communauté ESRI
3. Notamment au niveau des marchés publics et accords-cadres,
4. Evaluer l'impact environnemental des recherches et soutenir les initiatives internes.

Le CNRS en ordre de marche pour le développement durable

Les 517 réponses* à l'enquête lancée en amont du séminaire du 24 janvier



* Après des directions de laboratoires, d'instituts, de délégations régionales et fonctionnelles.

© CNRS - Source : Enquête de la Mission aide au pilotage et relations avec les délégations régionales et les instituts - DATE

<http://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/cnrs-vers-des-pratiques-de-recherche-plus-durables>



4. Une feuille de route co-construite

Feuille de route

1. Porter une politique institutionnelle
2. Evaluer notre impact environnemental
3. Devenir un acteur engagé en termes de RSO au sein de la communauté ESRI
4. Soutenir les initiatives internes

1. Porter une politique institutionnelle

- a) Etablir une charte des valeurs DD pour le CNRS
- b) Mettre en place une gouvernance RSO au niveau national et local
- c) Réaliser un plan d'action (objectifs mesurables, actions et indicateurs)

2. Evaluer notre impact environnemental

- a) Inciter les laboratoires à mesurer leur empreinte CO2 notamment en les encourageant à utiliser l'outil GES1point5
- b) Mesurer notre impact environnemental
- c) Agir pour réduire : émission GES, déchets matériaux de laboratoire, bâtiments

3. Devenir un acteur engagé en termes de RSO au sein de la communauté ESRI

- a) Partenariats : intégrer le RSO dans les accords-cadres, et les marchés publics

- b) Prendre des engagements avec nos entreprises partenaires et le faire savoir

- c) Intégrer une description des impacts des projets proposés aux AAP internes

- d) Influencer les financeurs pour l'intégration de la RSO dans les critères des AAP externes

4. Soutenir les initiatives internes

- a) Sensibiliser les agents : communiquer et former
- b) Reconnaître l'investissement des personnels engagés
- c) Proposer des débats, séminaires, journées annuelles pour mobiliser la communauté



5.

Une organisation qui se structure

Une organisation à plusieurs niveaux

■ CoDir CNRS

- Définit les orientations de la démarche de DD et en fixe les priorités
- Valide la feuille de route nationale
- Rend les arbitrages nécessaires

■ Comité DD

- Rend compte au CoDir des actions menées
- Propose la feuille de route nationale, en fonction notamment des mesures gouvernementales et les initiatives partenariales
- Soumet les questions à son arbitrage autant que de besoin

■ Cellule DD

- Définit les actions à réaliser pour atteindre les objectifs du projet
- Valide le bon déroulement des travaux et les livrables
- Arbitre les solutions aux problèmes ponctuels

Une organisation à plusieurs niveaux

■ Référent national DD

- Anime la communauté des référents
- Planifie les actions à réaliser pour atteindre les objectifs définis
- Suit le bon déroulement des travaux, le respect des livrables et reporte à la cellule DD
- Analyse les écarts/variations et propose des solutions aux problèmes ponctuels à la cellule DD
- Met en œuvre, les nouvelles procédures fonctionnelles et organisationnelles (conduite du changement)

■ Réseau de référents en instituts, directions fonctionnelles et délégations régionales

Zoom le comité DD

Président du comité

DGDS – Alain Schuhl

4 délégations régionales

6 directions fonctionnelles

6 instituts

Chercheurs et directeurs adjoints
scientifiques

1 référent national

+ Invités selon les thématiques abordées (Mission pour la place
des femmes, référents éthique, racisme...)



6.

Les actions déjà menées

Le DD dans le Contrat d'objectifs et de performance (COP) pour la période 2019-2023

10.6 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le CNRS fait des recherches sur les objectifs du développement durable (ODD) un enjeu scientifique majeur, comme présenté dans la section 3.2. En complément, il souhaite mener une action volontariste pour répondre « en pratique » aux ODD. Pour cela, il a déjà mis en place un groupe de travail qui regroupe chercheurs, IT, responsables des achats et de l'immobilier et s'inspire des bonnes pratiques, en particulier de celles préconisées par le « collectif labos 1.5 »¹.

Le CNRS proposera des actions et une organisation interne qui permettront de favoriser la compatibilité de ses activités avec la nécessité de limiter son empreinte carbone collective, en associant ses partenaires universitaires français, mais également des universités étrangères partenaires actives dans ce domaine. Une réflexion sera en particulier conduite sur les missions et les déplacements, et aussi sur la restauration et la consommation énergétique des bâtiments, des infrastructures et des usages des technologies du numérique.

Cette démarche sera également intégrée dans les actions de formation des agents dès leur recrutement. Elle sera déclinée à tous les niveaux de décision du CNRS – du laboratoire à la direction générale – et une évaluation des résultats sera réalisée à l'issue de la période du COP.

ACTION 33

Mettre en place en 2020 un plan d'action et une organisation interne pour favoriser la compatibilité de l'action du CNRS avec les objectifs du développement durable.

ACTION 34

Organiser en 2023 une première évaluation de la mise en œuvre de ce plan d'action.

Inscription de 6 grands défis :

- changement climatique,
- inégalités éducatives,
- intelligence artificielle,
- santé et environnement,
- territoires du futur,
- transition énergétique.

Les ODD au CNRS : une dynamique scientifique

Une Task Force « CNRS Agenda 2030 »

auprès de la direction du CNRS pour :

- Traduire en questions scientifiques l'agenda politique ;
- Promouvoir les découvertes ;
- Valoriser les innovations qui s'inscrivent dans les Objectifs du développement durable.

Elle est joignable à l'adresse :
agenda2030@cnr.fr

Plaquette des 17 fiches ODD



LE CNRS

ET LES OBJECTIFS
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
À L'HORIZON 2030



OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Financement de thèses par le CNRS

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

2 thèses en sciences humaines et sociales

- l'une pour évaluer l'intérêt d'une compensation carbone de la recherche,
- l'autre, à l'interface des sciences environnementales, du droit et de la philosophie expérimentale, explorera la valeur de la Nature comme bien public sans valeur marchande.

Des sujets choisis en coordination avec l'Agence de la transition écologique ADEME, avec laquelle la collaboration devrait s'intensifier l'année prochaine.

Déclinaison des mesure SPE au CNRS

Mobilité durable :

- Forfait vélo ou covoiturage (mesure 1)
- Places vélo (mesure 6)
- Covoiturage : domicile-travail (mesure 2)
- Covoiturage trajets professionnels: logiciel (mesure 3)
- Véhicules électriques ou hybrides : achat nouveaux véhicules (mesure 4) / Bornes de recharge (mesure 8)



Mesure 1 :

À compter de juillet 2020 - Un forfait mobilité durable de 200 € disponible pour les agents de la fonction publique d'État se rendant au travail à vélo ou en covoiturage.

=> Mesure passée au CA du 19 juin 2020. Le versement est prévu pour 4^{ème} trimestre 2020

Déclinaison des mesure SPE au CNRS

Réduction de l'empreinte carbone :

- Transports aériens/trains (mesure 5)
- Visioconférence (mesure 7)
- Numérique : eco-gestes et matériel reconditionné (mesure 12)
- Réduction GES (mesure 20) – en lien avec la mesure du bilan Gaz à effet de serre

Mesure 7 :

Au cours de l'année 2020, une solution de visio-conférence mise à disposition de l'ensemble des agents de l'État pour réduire leurs déplacements.

=> Il existe des infrastructures de visioconférence au CNRS permettant d'utiliser les solutions Renater. De plus, le CNRS a mis en place des nouveaux outils: TIXEO, CITADEL.

Mesure 12 :

D'ici juillet 2020 – Développement d'une stratégie de réduction de l'empreinte carbone du numérique public, comprenant notamment la sensibilisation des agents aux éco-gestes numériques et l'achat de matériel reconditionné.

=> Définition d'un cadre officiel pour faciliter le don du matériel informatique aux associations



Déclinaison des mesure SPE au CNRS

Traitement des déchets :

- Recyclage pour une deuxième vie (mesure 9)
- Suppression du plastique (mesure 10)
- Papier recyclé (mesure 11)



Mesure 10 :

À compter de juillet 2020 - L'État n'achètera plus de plastique à usage unique pour une utilisation sur les lieux de travail et dans les événements qu'il organise.

=> Pris en compte de la loi Egalim dans les futurs marchés restauration

Il n'y aura plus de marché national mais un appel d'offre national et des marchés régionaux pour 2022.

Déclinaison des mesure SPE au CNRS

Bâtiments :

- Chaudières (mesure 16)
- Réduction conso énergie (mesures 17)
- Suivi des consommations des fluides (mesure 18)
- Réduction GES (mesure 20) – en lien avec la mesure du bilan Gaz à effet de serre



Mesure 17:

À compter de mars 2020 - 20 millions d'euros destinés à la mise en place de travaux simples de réduction de la consommation d'énergie, au titre d'un programme d'actions sur les immeubles de l'État.

=> En 2019, parmi les 74 opérations retenues :

- 9 projets ont comme principal objet la réalisation d'économie d'énergie ;
- 23 projets ont un impact énergétique favorable (rénovation de façades, isolation, rénovation des systèmes de ventilation, chauffage-climatisation, etc.) ;
- 36 opérations relèvent d'une démarche de développement durable (dépollution, déconstruction, etc.).

Déclinaison des mesure SPE au CNRS

Marchés :

- Déforestation et appel d'offres (mesure 13)
- Marché restauration (mesure 14)
- Entretien des espaces verts (mesure 15)



Mesure 14 :

À compter de juillet 2020 et lors du renouvellement des marchés - L'État et ses établissements publics s'approvisionneront en produits de qualité et durable dans leurs services de restauration collective, lors du renouvellement des marchés (au moins 50 % dont au moins 20 % issus de l'agriculture biologique). Ils favorisent la qualité et la diversité des apports en protéines.

=> Pris en compte de la loi Egalim dans les futurs marchés restauration

Il n'y aura plus de marché national mais un appel d'offre national et des marchés régionaux pour 2022.

Déclinaison des mesure SPE au CNRS

Sensibilisation des agents :

- Communication et formation (mesure 19)



Mesure 19:

D'ici juillet 2020 - Une campagne de sensibilisation des agents de la fonction publique sera diffusée auprès de l'ensemble de l'administration de l'État, afin de développer les comportements autonomes et responsables.

=> Sensibilisation et communication vers les acteurs internes de l'immobilier.

En 2019, le Service patrimoine et immobilier a souhaité renforcer la sensibilisation des acteurs de l'immobilier du CNRS sur le contexte et les enjeux de la transition énergétique, notamment au travers deux séminaires dont la coloration sur cette thématique a été volontairement marquée.



7. Une réflexion en collaboration avec nos partenaires

Volonté d'avancer avec nos partenaires

Objectifs

- **Promouvoir une démarche commune vis-à-vis de nos laboratoires**
- **Soutenir ensemble les initiatives locales**
- **Faciliter le recueil des BGES**
- **Prendre des mesures cohérentes avec les pratiques de site**

le CNRS compte apporter sa contribution nationale vers un développement plus durable de la recherche scientifique.

Merci pour votre attention

Des questions ?



www.cnrs.fr